

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRASSENDORF

## Séance du 10 janvier 2011

*sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire*

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 10

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint – GEOFFROY Valérie –  
INGWILLER Marie-Rose - JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît – OEHLVOGEL  
Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : BATT Michel

Autre personne présente : SPENGLER Gérard, secrétaire de mairie

Convocation du 3 janvier 2011

### **1. Choix d'un secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal choisit pour secrétaire M. OEHLVOGEL Pascal

### **2. Lecture et signature du précédent procès-verbal**

Après lecture, le procès-verbal du 29 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

**Suivent les signatures de tous les membres présents**

**Pour copie conforme :**

Le Maire :

Bernard INGWILLER

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRASSENDORF

## Séance du 10 janvier 2011

*sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire*

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 10

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint – GEOFFROY Valérie –  
INGWILLER Marie-Rose - JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît – OEHLVOGEL  
Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : BATT Michel

Autre personne présente : SPENGLER Gérard, secrétaire de mairie

Convocation du 3 janvier 2011

### **3. Désaffectation du presbytère**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier en date du 24 novembre 2010 du Chancelier de l'Archevêché de Strasbourg concernant la désaffectation du presbytère.

Le Conseil Municipal,

- Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2009 portant sur la restructuration du presbytère
- Demande la désaffectation du presbytère de Grassendorf pour le transformer en logements sociaux et son transfert dans l'ancien local du Crédit Mutuel.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire,  
compte tenu de son envoi à la Préfecture le 19 janvier 2011  
et de sa publication le 19 janvier 2011**

Le Maire :  
Bernard INGWILLER